

# ASSEMBLÉE NATIONALE

12 mars 2024

---

LUTTE CONTRE LES DÉRIVES SECTAIRES ET ACCOMPAGNEMENT DES VICTIMES -  
(N° 2308)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CL62

présenté par  
Mme Liso, rapporteure  
-----

### ARTICLE 6 BIS

À la dernière phrase de l'alinéa 2, substituer au mot :

« il »

les mots :

« le médecin ou le professionnel de santé »

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.